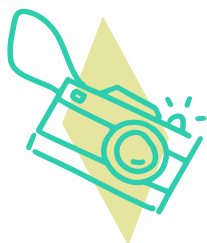


# VACAF

## Aides aux vacances

La Caf de l'Isère vous aide à financer vos vacances en famille et celles de vos enfants dans des structures labellisées Vacaf.



AVE = aide aux vacances pour les enfants



AVF = aide aux vacances en famille



Ne tardez pas à effectuer vos réservations !  
Les aides sont accordées dans la limite des fonds disponibles.

## Pour qui ?

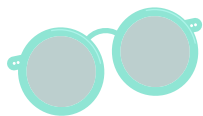
Les familles allocataires de la Caf de l'Isère qui réunissent les conditions suivantes :

- >> avoir perçu des prestations familiales de la Caf de l'Isère en octobre 2021,
- >> avoir au moins un enfant à charge de moins de 16 ans,
- >> avoir un quotient familial inférieur ou égal à 900 € en janvier 2022.



## Durée ?

- >> Un séjour en famille (AVF) : de 2 jours à 15 jours maximum (14 nuits) ou en cas de garde alternée avec partage des allocations familiales 8 jours maximum (7 nuits) par parent.
- >> Un séjour par enfant bénéficiaire (AVE) : de 5 jours minimum à 21 jours maximum.



## Comment ?

Vous avez reçu une notification par mail précisant le montant de l'aide. L'envoi est automatique. Vérifiez-bien que votre situation et votre adresse mail sont à jour dans votre espace allocataire « Mon Compte » sur [caf.fr](http://caf.fr)

## Quand ?

À partir du 28 février 2022 et jusqu'au 2 janvier 2023 inclus, uniquement pendant les vacances scolaires.

Exceptions pour les séjours en famille (AVF) :

- >> les familles, dont les enfants ne sont pas soumis à l'obligation scolaire (fixée à 3 ans), peuvent partir en dehors des vacances scolaires,
- >> les familles, dont les enfants sont collégiens, peuvent partir dès la dernière semaine de juin sous condition de fournir un justificatif du collège précisant que les cours ne sont plus assurés.

## où ?

Dans les structures de vacances uniquement labellisées par Vacaf :

- >> AVF : près de 3 500 lieux en France métropolitaine : en pension-complète, demi-pension ou location,
- >> AVE : les colonies et camps agréées par les services départementaux à la jeunesse, à l'engagement et au sport (SDJES).



## combien ?

### AVF - aides aux vacances

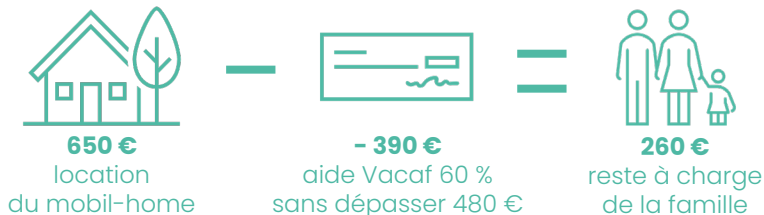
## en famille

Une participation de la Caf est accordée sur le coût d'hébergement pour votre famille et vos enfants jusqu'à 16 ans.

Quotient familial	Participation de la Caf (dans la limite d'un montant maximum)	Aide maximum accordée	Aide maximum accordée aux familles avec enfant(s) en situation de handicap (Aeeh)
0 à 440 €	70 % du coût de l'hébergement	610 €	910 €
441 € à 620 €	60 % du coût de l'hébergement	480 €	780 €
621 € à 900 €	40 % du coût de l'hébergement	330 €	630 €

#### Exemple :

Une famille, avec un quotient familial de 500 €, a une prise en charge à hauteur de 60 % du coût de l'hébergement dans la limite d'une aide maximum de 480 €. Si elle réserve un mobil-home à 650 € la semaine :



### AVE - aides aux vacances

## pour les enfants

Une participation est accordée sur le coût du séjour de vos enfants jusqu'à 16 ans.

Quotient familial	Participation de la Caf	Aide supplémentaire pour le(s) enfant(s) en situation de handicap
0 à 440 €	260 € par enfant	+ 200 € pour les enfants bénéficiaires de l'Aeeh
441 € à 620 €	190 € par enfant	
621 € à 900 €	170 € par enfant	

## Comment faire ?



Consultez le site [www.vacaf.org](http://www.vacaf.org)  
pour connaître les structures labellisées.

- >> Sélectionnez le département « 38-Isère » dans l'encadré « Familles » (pour AVF) ou « Enfants » (pour AVE).
- >> Cliquez sur « AVF » ou « AVE » (à droite) puis sur « Centres agréés ».
- >> Recherchez une structure.



Choisissez une structure sans tarder.



Appelez la structure choisie

en précisant que vous avez un droit aux vacances de la Caf de l'Isère (donnez votre nom et numéro d'allocataire). La structure vous informera de ses tarifs en déduisant la participation de la Caf.



Réservez le séjour auprès de la structure choisie

et envoyez les arrhes pour confirmer votre réservation.



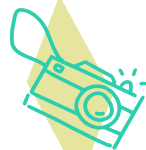
Réglez la part restante à votre charge

après déduction de l'aide de la Caf  
(aide versée directement au centre de vacances).



rendez-vous vite sur

[vacaf.org](http://vacaf.org)



Caf de l'Isère  
3 rue des Alliés  
38051 Grenoble  
cedex 9  
[www.caf.fr](http://www.caf.fr)

**3230** Service gratuit  
+ prix appel